## Des jeunes de La Maisonnée reçus à l'Unesco en présence de Macron

Trois jeunes de la Maisonnée de Mâcon, où sont confiés des enfants par l'aide social ou le juge des enfants, ont été recus par Emmanuel Macron, au siège de l'Unesco, dans le cadre du 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Cet évènement a eu lieu le 20 novembre.

a Maisonnée est un établissement qui accueille 53 enfants garçons et filles pensionnaires confiés, par l'aide sociale à l'enfance ou par le juge des enfants, en vue d'un suivi éducatif. Dans le cadre du 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'Unesco et le Défenseur des droits ont reçu 2 500 enfants dont trois de La Maisonnée de Mâcon. La célébration a été animée par Mélissa Theuriau, journaliste, en la présence d'Audrey Azoulay, directrice générale d'United nations special coordinator for the middle east peace process (UNSCO), Jacques Toubon, défenseur des droits et Emmanuel Macron, Président de la Répu-



Dominique Decolin, directeur de La Maisonnée, à gauche, accompagné des porteurs du projet. Photo JSL/Jean MILLERET

blique française. Étaient également présents, Kandia Camara, ministre de l'éducation de Côte d'Ivoire, Anne Hidalgo, maire de Paris, Grand Corps Malade, André Taquet, secrétaire d'État auprès de la Ministre des solidarités et de la santé.

## Ils doivent faire des propositions sur les droits des enfants

Ce projet est très fort. La direction enfance famille du département de Saône-et-Loire, le foyer de la Maisonnée et le service de placement familial collaborent et participent en

2019 à un projet national visant à recueillir l'avis et les propositions des enfants sur la mise en œuvre de leurs droits. Ce projet national, piloté par Geneviève Avenard, défenseur des enfants, a mobilisé des enfants accueillis par la Maison-

née et en famille d'accueil afin de les sensibiliser sur leurs droits et après un temps de sensibilisation aux droits de l'enfant. Les participants ont réalisé un travail écrit qui a débouché sur la réalisation d'une vidéo musicale, avec un ingénieur du son, dans le cadre de La cave à musique.

## « Notre projet consiste à obtenir le droit de vote à l'âge de seize ans »

Les enfants notamment ceux de la Maisonnée, ont fait des propositions comme celle de Maxime: « Notre projet consiste à obtenir le droit de vote à l'âge de seize ans. C'est une de nos revendications afin d'être plus écoutés et de pouvoir aussi décider de notre avenir. Un avenir que l'on souhaite meilleur et les responsables de l'organisation au niveau national ont pris en compte cette idée du vote à seize ans. » Et dans cette perspective, Dominqiue Decolin, directeur de la Maisonnée conclut : «Le projet n'est qu'un début. Nous avons d'autres projets. »

Jean MILLERET (CLP)